

États financiers consolidés

Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés de La Banque Toronto-Dominion et les renseignements financiers y afférents présentés ailleurs dans cet état annuel ont été préparés par la direction, à qui il incombe d'en assurer l'intégrité, l'uniformité, l'objectivité et la fiabilité. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements correspondants ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégrité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une aliénation non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité de vérification qui est composé d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants ni employés de la Banque, supervise les responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière et au système de contrôle interne.

Le vérificateur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité de vérification, dirige un vaste programme de vérification en coordination avec les vérificateurs des actionnaires de la Banque. Ce programme soutient le système de contrôle interne et est exécuté par une équipe professionnelle de vérificateurs.

Le surintendant des institutions financières du Canada examine les affaires de la Banque et prend des renseignements à leur sujet qu'il peut juger nécessaires, pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, ont vérifié nos états financiers consolidés. Ils ont pleinement et librement accès au comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur vérification et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et à la suffisance des contrôles internes.

Le président et
chef de la direction,

W. Edmund Clark

Le vice-président à la direction
et chef des finances,

Daniel A. Marinangeli

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2003 et 2002 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2003. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2003 et 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2003, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 26 novembre 2003

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés